

Cairo Montenotte, le 26 novembre 2018

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Avec l'adoption d'un système de gestion environnementale conforme à la norme internationale UNI EN ISO 14001, ARTIGO S.p.A. a souhaité formaliser son engagement et sa sensibilité aux enjeux environnementaux dans le but de maintenir sa performance environnementale dans la durée et, si possible, de l'améliorer en définissant des objectifs d'amélioration précis et ciblés. Les intentions et engagements de la Société se décomposent comme suit :

- Toujours agir en pleine conformité avec la législation nationale et régionale, ainsi que les réglementations et normes applicables, en accordant une attention particulière à la mise à jour continue des exigences environnementales ; en particulier, la norme de référence de l'entreprise est représentée par : ❖ les normes techniques sectorielles : EN 1817, EN 12199, EN 1816, EN 14041 (marquage CE) pour le marché européen, ASTM F 1344, ASTM F 1859 et ASTM F 1860 pour le marché américain.

- ❖ Les réglementations européenne en matière d'environnement :

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH).
- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008
- Règlement (UE) n° 517/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les gaz à effet de serre fluorés et abrogeant le règlement (CE) n° 842/2006.

- gérer les aspects environnementaux liés à ses activités/produits/services afin de contribuer à la protection de l'environnement et à la prévention des pollutions. Le cas échéant, formaliser des modes opératoires spécifiques et/ou des programmes et objectifs ciblés en vue d'une amélioration continue.

- Exiger par une formation ou une expérience appropriée, les compétences nécessaires pour tous collaborateurs réalisant des tâches pour la société ou pour son compte pouvant entraîner un ou plusieurs impacts environnementaux significatifs (salariés, fournisseurs, etc.).

artigo

▪ Maintenir un dialogue ouvert avec toutes les parties intéressées sur leur politique environnementale et leurs engagements environnementaux.

Afin d'atteindre ces objectifs, la société est actuellement engagée dans les activités suivantes :

- Optimisation de la gestion des déchets par la collecte séparée des différents types de déchets produits.
- Suivre les données de consommation des ressources naturelles (eau, électricité et carburants) afin de disposer d'une archive dans le temps pour identifier/prévenir les pertes/gaspillages et, si possible, réduire les consommations.

Pour atteindre ses objectifs, ARTIGO a mis en place :

- La planification des activités de maintenance des systèmes affectant l'environnement (systèmes d'aspiration, de chauffage et de climatisation, compresseurs, etc.) afin de réduire leurs impacts potentiels.
- Le maintien d'un niveau constant d'ordre et de propreté des lieux de travail, y compris les cours extérieures, afin de réduire la pollution visuelle.

Il est de la volonté de ARTIGO de maintenir une politique environnementale active et opérationnelle, avec comme engagement de la transmettre aux employés, aux principaux fournisseurs et clients, ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande justifiée. Tout ceci dans le but de maintenir un dialogue ouvert avec toutes les parties intéressées sur la gestion des aspects environnementaux et le suivi des performances associées.

ARTIGO S.p.A.

PDG Ing Fabrizio Demicheli

Administrateur délégué Marco Butturini